

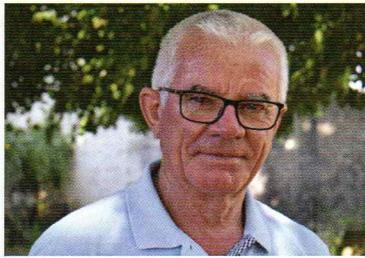
L'Écho Du Lignon



AU SOMMAIRE

Le mot du maire p1
 Conseil Municipal p2-6
 Ecole du Lignon p7
 ACCA p8
 Bibliothèque p9
 Infos p10 -16

Le mot du Maire



Soullignonnaises, Soullignonnaïses,

La saison estivale est terminée et les activités reprennent pour toutes et tous. J'espère que vous avez pu prendre du repos et du bon temps, malgré ces périodes caniculaires, inhabituelles mais pourtant auxquelles il va falloir s'habituer, avec attention auprès des enfants et des personnes âgées.

La rentrée scolaire s'est une nouvelle fois très bien passée, avec de nouveaux élèves, notamment en classe de petite section, découvrant l'école et la cantine avec plaisir...ou pas, mais tout s'arrange en quelques jours. Les plus grands vont cette année, en complément de leurs cours, travailler sur différents sujets du passeport du civisme tels que la solidarité, la

citoyenneté, l'environnement, l'entraide, etc..... Dans l'objectif de la validation du passeport du civisme qui leur a été remis en début d'année. Partenariat entre le Conseil Départemental et la Commune.

Les travaux de voirie sont terminés dans le village de Boutiraud et sur le Chemin de la Chaumette au Brassaud. Un deuxième point d'eau a également été réalisé dans le haut du cimetière à proximité de l'emplacement des containers de déchets verts.

Je tiens à remercier nos associations pour la mise en œuvre des activités estivales annuelles qu'elles proposent et qui attirent de plus en plus de visiteurs. Merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour mettre en avant notre commune. L'association de danses, celle de tennis de table et la bibliothèque qui n'est pas une association puisqu'elle dépend de la mairie, sont aussi des activités qui fonctionnent très bien et toujours grâce aux bénévoles.

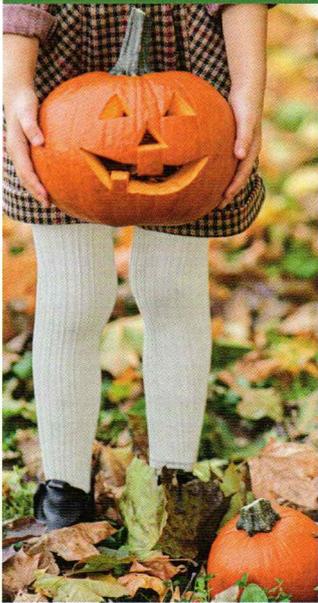
L'heure civique a vu quelques per-

sonnes s'inscrire dans cet objectif d'apporter leur aide à leurs voisins, aux personnes en difficulté, aux associations, à la commune, bref, partout où un besoin se fait ressentir. Si vous voulez y participer, vous trouverez dans ce journal les fiches vous permettant de vous inscrire pour aider ou pour demander de l'aide.

N'oubliez pas non plus de vous procurer au plus tôt le PASS CYCLAD vous permettant l'accès aux déchetteries à compter du 1er Janvier 2026. Nombre d'entre vous ne l'ont pas encore fait et le délai pour l'obtenir est d'environ un mois.

Les élections municipales ont été fixées par arrêté au 15 Mars 2026 pour le premier tour et au 22 Mars 2026 pour le deuxième tour. Là aussi, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne 2025.

Le Maire,
Patrick MACHEFERT



Les horaires

Mairie
05 46 93 94 14
lundi et mercredi de 9h à 12h le vendredi de 15h à 18h.

Garderie périscolaire
05 46 93 71 72
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h30.

Bibliothèque
Tous les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

Les activités dans votre commune

Tennis de table

Tous les lundis de 17h30 à 20h

Animateur :
Daniel Bernard
Tél : 06 78 68 87 02



Fitness

Ados/adultes Tous les mardis de 20h à 21h.

Zumba
Tous les jeudis de 19h45 à 20h45.

Cours de danse

Tous les mardis
16h30-17h15 : 4 à 6 ans
17h15-18h15 : 7 à 10 ans
Tous les jeudis
18h30-19h30 : 12 à 18 ans
Renseignements et inscriptions auprès de Katia au
06 70 04 70 64



Mairie de SOULIGNONNES

SEANCE DU 15 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick MACHEFERT, Maire.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---------|
| ⇒ Composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge fixée dans le cadre d'un accord local | 2025-14 |
| ⇒ Subvention à l'association « BSCO » 2025 | 2025-15 |

~ ~ ~ ~ ~

⇒ Approbation du compte-rendu de la séance du 27/05/2025

Adopté à l'unanimité.

⇒ Plan Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge dans le cadre d'un accord local 2025 - 14

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment, l'article L. 5211-6-1,

Vu la loi n° 2015-264 du 9 mars 2015 autorisant l'accord local de répartition des sièges de conseiller communautaire,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge,

Vu la délibération N°40-2025 de la CDC Cœur de Saintonge du 25 juin 2025 relative à la détermination de la composition du conseil communautaire de la CDC Cœur de Saintonge et de la répartition des sièges entre les communes membres,

Le Maire rappelle au conseil municipal que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Ainsi, la composition du conseil communautaire de la communauté de Communes de Cœur de Saintonge pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux:

- selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L. 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :
 - être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune,
 - chaque commune devra disposer d'au moins un siège,
 - aucune commune ne pourra disposer de plus de la moitié des sièges,
 - la part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2° du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.
- Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver une composition du conseil communautaire de la communauté respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 août 2025 par la majorité des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de la communauté ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse,

lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté.

- A défaut d'un tel accord constaté par le Préfet au 31 août 2025, selon la procédure légale [droit commun], le Préfet fixera à 27 sièges, le nombre de sièges du conseil communautaire de communauté, qu'il répartira conformément aux dispositions des II, III, IV et V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.
- Au plus tard au 31 octobre 2025, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire de la communauté, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure légale.

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, fixant à 33 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante :

Nom des communes membres	Populations municipales (*ordre décroissant de population – Insee 2022)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Saint-Porchaire	1988	3
Pont l'Abbé d'Arnoult	1793	3
Trizay	1505	3
Sainte-Gemme	1364	2
Nieul-Lès-Saintes	1213	2
Port d'Envaux	1170	2
Beurlay	1003	2
Saint-Sulpice d'Arnoult	919	2
Plassay	817	2
Nancras	795	2
Geay	783	2
Soulignonnes	742	2
Les Essards	733	1
La Vallée	683	1
Romegoux	623	1
Balanzac	614	1
Sainte-Radegonde	578	1
Crazannes	442	1

Total des sièges répartis : 33

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, fixer, en application du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de Cœur de Saintonge.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ **Décide de fixer, à 33 [nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté retenu dans le cadre de l'accord local] le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de Cœur de Saintonge, réparti comme suit :**

Nom des communes membres	Populations municipales (*ordre décroissant de population – Insee 2022)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Saint-Porchaire	1988	3
Pont l'Abbé d'Arnoult	1793	3
Trizay	1505	3
Sainte-Gemme	1364	2
Nieul-Lès-Saintes	1213	2
Port d'Envaux	1170	2
Beurlay	1003	2

Maire		Secrétaire de séance	
Patrick MACHEFERT		Yoann PIERRE	
Saint-Sulpice d'Arnoult	919		2
Plassay	817		2
Nancras	795		2
Geay	783		2
Soulignonnes	742		2
Les Essards	733		1
La Vallée	683		1
Romegoux	623		1
Balanzac	614		1
Sainte-Radegonde	578		1
Crazannes	442		1

⇒ **Autorise** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

⇒ **Subvention de fonctionnement pour l'association « BSCO » 2025**

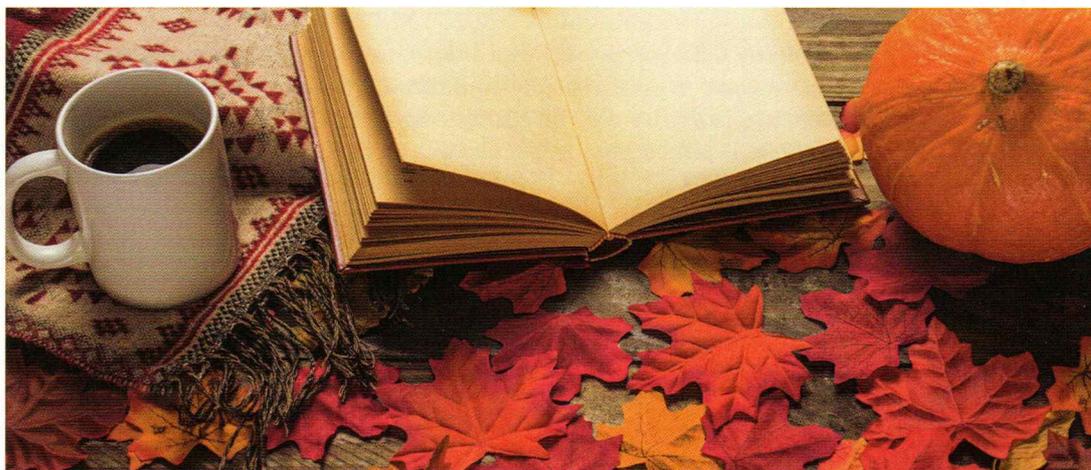
2025-15

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,
Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations « Loi 1901 », de la participation des citoyens à la vie de la cité, des liens d'amitié et de fraternité tissés entre tous,
Vu la demande de subvention de l'association déposée le 26/05/2025,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

- ⇒ **Décide de verser 100 € à l'association « Bordeaux-Saintes-Cycliste-Organisations » pour la 17^{ème} édition de la course cycliste « Prix Marcel Bergereau » du 10/08/2025.**
- ⇒ **Dit que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2025**
- ⇒ **Rappelle que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association,**
- ⇒ **Indique que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif, conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 du 6 février 1992.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Mairie de SOULIGNONNES

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick MACHEFERT, Maire.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ Intervention de Stéphane GOMEZ : informations sur le secteur jeunesse de la CDC
- ⇒ Virement de crédit : achat d'une chaudière log 4 et du logiciel Orphée pour la bibliothèque
- ⇒ Travaux supplémentaires 2025
- ⇒ Travaux BP 2026
- ⇒ Pose de panneaux « interdiction de stationner » centre bourg - RD 119 et 125
- ⇒ Questions diverses

~ ~ ~ ~ ~

⇒ Approbation du compte-rendu de la séance du 15/07/2025

Adopté à l'unanimité.

⇒ Intervention de Stéphane GOMEZ – Secteur jeunesse de la CDC

Présentation des services à la population concernant le secteur jeunesse - Programme sur 5 ans sur les 18 communes - Petite enfance - Enfance - Famille – Adolescent - Parentabilité - Commission handicap

⇒ Virement de crédit - Achat chaudière logement 4 - Logiciel Orphée bibliothèque

Le Maire informe le Conseil Municipal du virement de crédit n° 1 pour l'achat d'une chaudière logement 4 et du logiciel Orphée vu le nouvel ordinateur de la bibliothèque.

INVESTISSEMENT 2025

Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
Nature	Article	Sommes	Nature	Article	Sommes
Illuminations	2188 -43	- 2 000,00 €	Concession et droits similaires	2051	1 800,00 €
Réseaux	21538	- 4 000,00 €	Logement 4	2188 - 44	4 200,00 €

⇒ Travaux supplémentaires 2025

- 2B SERVICES : Devis pour achat d'une chaudière pour logement 4 4 101,00 € TTC
- SOLURIS : Devis pour achat du logiciel Orphée 1 965,00 € TTC
- GRANDON : Devis pour bac à cendres au jardin du souvenir du cimetière 850,00 € TTC
- SJ PAYSAGE : Devis arrachage de souche terrain salle des fêtes 741,00 € TTC
- SJ PAYSAGE : Devis rognage de souches devant la salle des fêtes 671,00 € TTC

Devis acceptés par le Conseil Municipal.

⇒ Travaux BP 2026

- Bibliothèque : fenêtre
- Logement 2 : isolation extérieure
- Ecole : rideau thermique salle des maîtres
- Garderie : toiture du préau
- Eglise : peinture de la porte
- Voirie

⇒ Pose de panneaux « stationnement interdit »

Vu la gêne occasionnée par le stationnement des véhicules dans le centre bourg sur les RD 119 et 125, le maire propose au Conseil Municipal de procéder à la pose de panneaux d'interdiction de stationner dans le centre bourg par arrêté municipal. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES**⇒ Proposition d'achat du chemin rural n° 32 par le propriétaire limitrophe**

M et Mme LENTZ Marc demande à la commune la possibilité d'acheter le chemin rural n° 32, formé de 4 parcelles (C 1618, 1620, 1622 et 1625) d'une superficie de 491 m², entretenu par leurs soins et non utilisé par le public et vu l'accord du 2^{ème} propriétaire limitrophe de ce chemin. Dossier en attente

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Ecole primaire du Lignon

Une nouvelle année scolaire commence à l'école Primaire du Lignon!

A l'école primaire du Lignon, votre école, l'équipe enseignante change ...un peu cette année :

Mme GUILLIN reste en charge de la classe des **CM1/CM2** et
Mme ETIENNEY, que nous accueillons, celle des **CP/CE1/CE2**,
Mme HUBERT reste la directrice de l'école et enseigne dans la classe
maternelle (**PS/MS/GS**) accompagnée de
Mme Aurélie MARCHEGAY, ATSEM.



L'école compte aujourd'hui 65 élèves :

21 élèves dans la classe des PS/MS/GS,
19 élèves dans la classe des CP/CE1/CE2 et
25 élèves dans la classe des CE2/CM1/CM2.

Incorruptibles, prix littéraire décerné par les enfants pour des ouvrages de littérature de jeunesse, avec de vraies élections organisées à l'école !

En ce qui concerne les projets pédagogiques de cette année 2024/2025 :

- il est déjà prévu que les élèves de GS, de CP, de CE1, de CM1 et de CM2 bénéficient d'un cycle d'activités aquatiques à la piscine Aquarelle de Saintes (7 séances en avril 2026) intégralement financé par la municipalité que nous remercions encore une fois pour son soutien et son implication dans la vie de l'école.

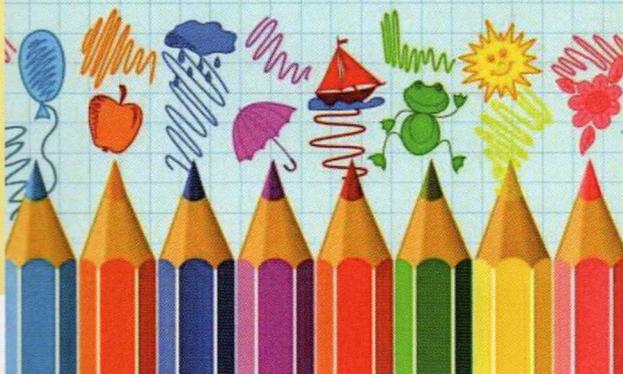
- nous participerons, comme c'est le cas depuis plusieurs années, au Prix des

Et d'autres projets encore...

Enfin, la municipalité organise des ateliers sur la pause méridienne (échecs, lecture, dessin) mais nous recherchons une ou plusieurs personnes qui seraient intéressées pour transmettre leur passion du jardinage en **faisant vivre le jardin de notre école** ; Si vous êtes intéressé, merci de vous adresser à la mairie.

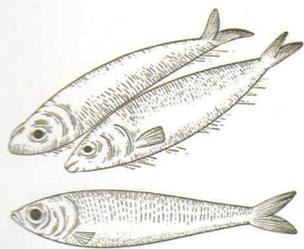


Bonne rentrée des classes !



**Souhaitons-
nous donc de passer
une très belle année scolaire
2025/2026 pleines de projets,
de confiance et de progrès
pour nos élèves !**

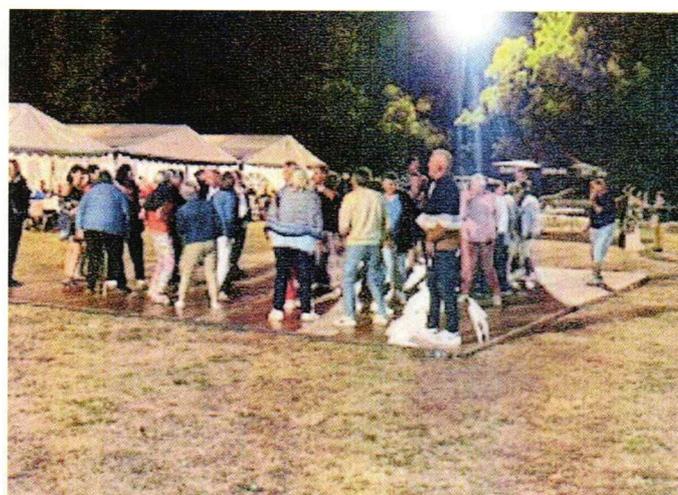
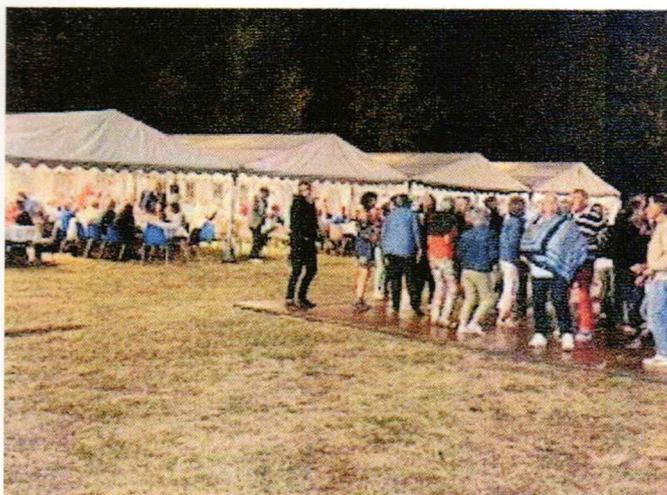
L'équipe enseignante
de SOULIGNONNES



La 8ème édition de la sardinade s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Nous sommes heureux de vous accueillir comme à chaque fois, que ce soit les habitués ou les nouvelles personnes qui viennent découvrir et déguster nos fameuses sardines.

Nous nous excusons pour la centaine de personnes que nous avons refusé car nous étions complet. C'est un moment de convivialité, de partage. Chacun s'amuse sur la piste de danse, les petits et les grands avec notre DJ Manu.

Le bureau de l'ACCA se joint à moi pour remercier vivement tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.



La saison de chasse vient de reprendre, soyez prudent, respectons la nature comme vous le faites si bien.

Le bureau.



Chers lecteurs,
Un petit clin
d'oeil sur
l'actualité
littéraire,



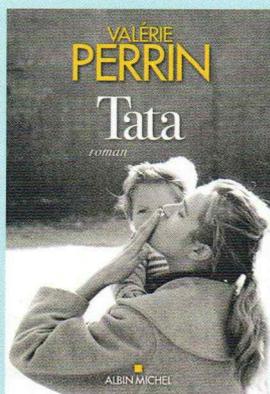
Secteur jeunesse,
cette collection du documentaire multithématique qui
accompagne vos enfants dans la découverte de leurs émotions
(colère, peur..).

Véritable support pour les parents qui souhaitent aborder des
événements difficiles à expliquer à leurs petits (divorce,
mort..).

A travers des textes courts et faciles à comprendre et des
illustrations précises.



Notre coup de



Dernier roman de Valérie Perrin, auteure de « Changer
l'eau des fleurs ».

Agnes reçoit un appel de la police, sa tante Colette est
décédée. Incompréhensible, sa tante a déjà été enterrée
trois ans auparavant...

Nouvelle animation cette année, le 4 octobre, à l'occasion des « Biblis en folie ».
Portes ouvertes de votre bibliothèque avec vente d'ouvrages et ateliers de
calligraphie et origami pour tous.





AGENCE POSTALE
COMMUNALE

10 bis rue des Gareilleries
17250 LES ESSARDS
(à côté de la boulangerie)

TEL 05 46 93 90 00

L'agence postale propose des services **postaux** et services **financiers** de dépannage :

HORAIRES

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi
Mercredi | 9h00 à 12h00
Samedi | 10h00 à 12h00

8h45 à 12h00

SERVICES POSTAUX

- Tout affranchissement (lettres et colis) jusqu'à 10 kg
- Vente de timbres-poste à l'unité ou en carnet
- Vente d'enveloppes prêts à poster, carton d'emballage et Colissimo prêt à envoyer
- Dépôt et retrait d'objets, de lettres recommandées **hors Chronopost**
- Contrat de réexpédition du courrier

SERVICES FINANCIERS

- **Retrait** d'espèces pour un montant de **500€ par période de 7 jours**
- **Versement** d'espèces pour un montant de **500€ par période de 7 jours**

La consultation de vos comptes et les virements de compte à compte s'effectue en Banque Postale ou via votre compte La Poste.

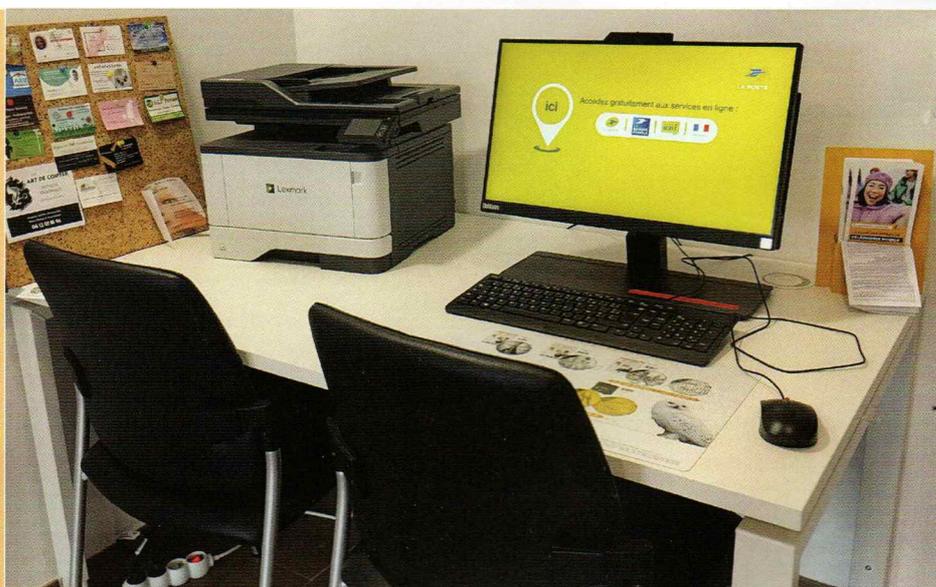
POUR INFO

Les paiements peuvent être effectués en espèces, chèque et carte bancaire.

L'agence est munie d'un TPE qui vous permet de retirer des espèces si vous avez une carte de crédit de la Banque Postale.

Pensez à vous munir de votre PIÈCE D'IDENTITÉ pour les retraits d'espèces ou retraits d'objets et lettres recommandées.

Un ilot numérique est à votre disposition pour accomplir vos démarches administratives en toute autonomie (impression - scanner - copie)





VOTRE BADGE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

L'accès aux déchetteries pour les particuliers se fait grâce à ce macaron qui doit être collé sur votre pare-brise.

**A partir du 1er janvier 2025,
les conditions changent pour accéder
à la déchetterie de Corme Royal**



**L'accès des habitants des communes de
Balanzac, Nancras, Nieul Lès Saintes, Sainte
Gemme et Souligonnes à la déchetterie
de Corme Royal
est conditionné par la présence du macaron
de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
COLLÉ SUR LE PAREBRISSE DU VEHICULE**

Comment obtenir les macarons ?

- 1/ Se présenter auprès de l'agent de la déchetterie de Corme Royal, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2/ Je fais une demande sur le site de Saintes Grandes Rives, l'Agglo : www.agglo-saintes.fr

Recommandations :

Avant d'aller en déchetterie, je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries. Pour réduire mes apports de végétaux, je pense au mulching, au broyage, au paillage et au compostage. Je trie les textiles, le verre, les papiers et petits cartons dans les bornes d'apport volontaire. Je sépare les déchets par matière avant de partir à la déchetterie.

Conformément à la réglementation, les déchetteries sont des centres de valorisation qui accueillent des déchets triés pour préparer leur recyclage. L'agent valoriste a pour mission de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur. En toutes circonstances, je respecte les agents et les autres usagers.

Une info ? Une question ? Contactez-nous !

Saintes Grandes Rives l'Agglo, 12 bvd Guillet Maillet - 17100 Saintes
05 46 93 41 50 / dechets@agglo-saintes.fr
www.agglo-saintes.fr

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

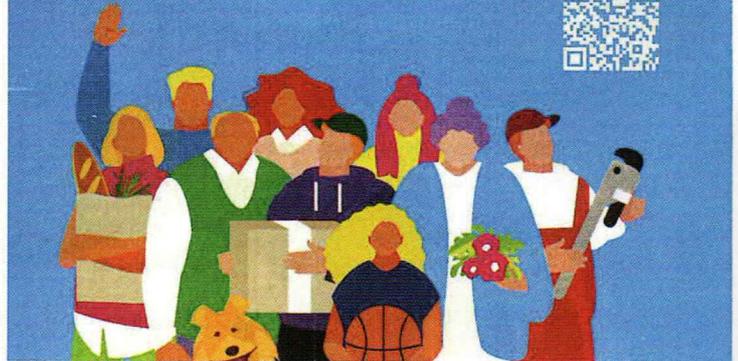
**SAINTES
GRANDES RIVES**
L'Agglo

L'heure CIVIQUE



L'heure CIVIQUE
Soulignonnaise

**Et si je donnais
une heure par mois
pour aider un voisin ?
Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur
soulignonnaises.lheurecivique.fr**



Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous **inscrivez** sur le site soulignonnaises.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une **visio de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court entretien téléphonique**.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des **besoins de la mairie et du CCAS**, soit de manière individuelle vis-à-vis d'une personne âgée de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrons **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

*Je compte sur vous
Merci de tout coeur !*

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

gratuite et confidentielle
Cours, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
mairie.soulignonnaises@wanadoo.fr
05 46 93 94 14

Patrick MACHEFERT
Maire de Soulignonnaises



Une initiative de



L'heure CIVIQUE
Soulignonnaise

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

**Courses, démarches administratives,
courts déplacements, petit bricolage,
lecture de compagnie...**

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
mairie.soulignonnaises@wanadoo.fr
05 46 93 94 14
ou complétez le tract ci-dessous



Remplissez ce tract en majuscules et déposez-le dans votre mairie.

Prénom et Nom

Adresse

Code Postal Ville

E-mail Téléphone

Besoin (expliquez ici votre besoin)

En transmettant ce formulaire, vous acceptez que les données communiquées soient traitées et exploitées par l'association « Voisins Solidaires - L'Heure Civique » à des fins d'information et de communication. Vous acceptez également que vos coordonnées soient transmises à votre mairie, votre département ou votre région s'ils sont partenaires de notre programme « L'Heure Civique » et aux volontaires, uniquement pour les informer de vos besoins et tenter d'y apporter une solution proche de chez vous.



501 837 017 00034 Paris - 9220 Association déclarée
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - Voisins Solidaires



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS

Prise en main ordinateur,
smartphone ou tablette,
bureautique, sécurité numérique...

Inscrivez-vous dès maintenant pour
participer à un atelier !

Au plus proche de vous, notre Conseiller
Numérique se déplace sur votre commune*

-  Prendre en main un équipement informatique
-  Naviguer sur internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer ses contenus numériques
-  Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte et de la sécurité
- 

07 64 74 05 67

numerique@coeurdesaintonge.fr





L'Identité Numérique

C'est l'accès sécurisé à plus de 800 sites avec le même identifiant



Et bien d'autres



Mettez en place votre Identité Numérique La Poste en quelques minutes, c'est gratuit.

Renseignez-vous au guichet de votre bureau de Poste !



SOS ESSAIM

**SAUVETAGE D'ABEILLES
GRATUIT ET ÉCORESPONSABLE**

www.sos-essaim.com

Vous avez repéré un essaim d'abeilles ?

✓ **Ne paniquez pas, ne détruisez pas!**

Nous intervenons gratuitement et rapidement pour le récupérer en toute sécurité.

**Pourquoi faire
appel à nous ?**

- Service 100 % gratuit
- Apiculteurs bénévoles et passionnés
- Respect de la biodiversité

**Un geste pour
la planète**

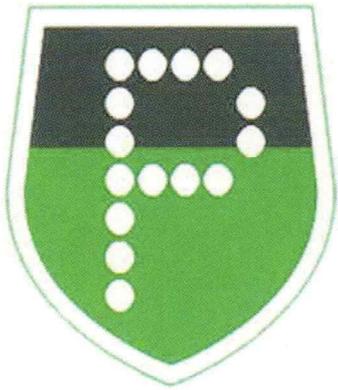
Les abeilles sont essentielles à la pollinisation et à notre écosystème.

En sauvant un essaim, vous participez activement à leur protection!

Contactez-nous immédiatement !

**Merci de participer à la sauvegarde des abeilles !
Partagez ce flyer autour de vous**

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



PanneauPocket TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.